

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er juillet 2009

OBJET
de la Délibération

**RUE DE
L'ANCIENNE
GARE – STRAED
AR GAR KOZH–
MODIFICATION A
LA LISTE
ALPHABETIQUE
DES VOIES
PUBLIQUES ET
PRIVEES DE LA
COMMUNE**

Date de convocation du Conseil Municipal

23 juin 2009

Date d'affichage : 23 juin 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, Mmes OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, M.DERRIEN, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER
Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO
Mme GUEGUAN à Mme LE STRAT

RUE DE L'ANCIENNE GARE – STRAED AR GAR KOZH–

**MODIFICATION A LA LISTE ALPHABETIQUE DES VOIES
PUBLIQUES ET PRIVEES DE LA COMMUNE**

Rapport d'Alain LE MAPIHAN

Par arrêté municipal en date du 15 décembre 2005, Monsieur Le Corronc a été autorisé à construire sur le terrain cadastré sous la référence AE n°67, devenue AE n°73.

Par ailleurs, le 15 juillet 2008, Monsieur Le Corronc a été autorisé à créer un lotissement de trois lots sur les terrains cadastrés sous les références AE n°68, AE n°69, AE n°70.

L'ensemble de ces terrains sont desservis par une voie privée cadastrée sous les références AE n°74, AE n°75 et AE n°76.

En ce lieu passait, il y a une cinquantaine d'années, le ligne du CM dite « la petite ligne ». Aussi la commission propose de dénommer cette voie, desservant le lotissement, la rue de l'Ancienne Gare.

Nous vous proposons :

- d'ajouter la voie privée cadastrée sous les références AE n°74, AE n°75 et n°76 à la liste des voies publiques et privées de Pontivy,
- de dénommer cette voie rue de l'Ancienne Gare, soit en Breton *straed ar Gar Kozh*.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 2 juillet 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**